## Tribune - Amis de la Corniche des Forts – publiée sur Libération.fr le 3 juillet 2018

La Région Ile-de-France s'apprête à défricher en septembre 2018, 8 hectares de la précieuse Forêt de la Corniche des Forts à Romainville (93) pour la transformer en Ile-de-Loisirs, une « BPAL », un non-sens dans le contexte de crise écologique actuelle.

Cette forêt urbaine, située à 2 km de Paris, en Seine Saint-Denis, est un site remarquable. Située entre Romainville, Pantin, Noisy-le-Sec et les Lilas, elle est inaccessible au public à cause des cavités profondes des anciennes carrières de Gypse, sur lesquelles la nature s'est développée, de façon spontanée.

Cette forêt méconnue abrite renards, hérissons d'Europe, écureuils roux, lézards des murailles, orvets, fouines, musaraignes, pics épeiche, buses, plusieurs espèces de chauve-souris et une population importante de fauvettes à tête noire. Des éperviers sont présents de façon constante sur le site, ce qui est remarquable dans ce contexte intra-urbain. Les arbustes et les lianes, dont une abondante population de clématites, y forme un paysage de jungle, dès le retour du printemps.

Si le projet d'« Ile de Loisirs » a évolué, depuis ses origines dans les années 2000, vers une diminution de la surface impactée pour cette première phase (deux autres sont prévues ultérieurement), il n'en reste pas moins alarmant pour son impact sur la biodiversité, sur l'identité de ce paysage et sur la topographie des lieux.

La partie haute du site va ainsi être comblée puis défrichée pour être transformée en « solarium ». Cela implique la destruction de 30% de l'habitat des oiseaux, notamment migrateurs qui y trouvent refuge, et la destruction de très nombreux arbres. Remblayer les cavités implique de détruire irrémédiablement la dimension sauvage du site et de ces carrières, véritables cathédrales souterraines, profondes parfois de 60 mètres.

Si cette forêt ne peut plus être laissée à l'abandon pour être préservée, les aménagements proposés par la Région (éco pâturage, agrès et solarium) décidés sans concertation suffisante et sans tenir compte de la spécificité du site, sont redondants par rapport aux possibilités offertes par les parcs alentours, qui ne demandent qu'à être entretenus pour être fréquentés.

En aucun cas, ces « usages » et la pression foncière en Ile-de-France ne justifient la destruction des 8 hectares de cet écosystème précieux. Profiter d'une nature redevenue sauvage est bien plus utile et enthousiasmant pour les enfants et habitants de Seine Saint-Denis qu'une pelouse et des agrès supplémentaires. Dans son ensemble, cet écosystème est primordial pour les franciliens, tant pour sa beauté que pour ses apports environnementaux (climat urbain, absorption du CO2, espace de plein terre en ville, réserve biologique, etc.). Et sa destruction ne pourra jamais être compensée sur des sites éloignés.

À l'heure d'un dérèglement climatique accéléré, de l'extinction des espèces et d'une pollution atmosphérique urbaine persistante, il faut aujourd'hui considérer cette forêt comme un écosystème autonome et bénéfique autant pour l'homme que pour les espèces qu'elle héberge.

Aujourd'hui nous demandons à Valérie Pécresse, porteuse de ce projet piloté par la Directrice de la Direction Régionale des Sports, des Loisirs et de la Jeunesse, qui va à l'encontre des objectifs du Plan vert d'Ile-de-France et de tous les plans en faveur de la biodiversité, de le reconsidérer pour :

- empêcher la destruction des arbres et de l'habitat de la faune et de la flore, impacté surtout par la partie « solarium » du projet régional et de tout mettre en œuvre pour préserver la biodiversité et le génie des lieux
- imaginer un projet plus ambitieux, plus léger et plus inédit, à l'image de la High line newyorkaise, du Treetop Path de Beelitg ou de la petite ceinture parisienne pour ne pas dénaturer la forêt et les carrières, mais au contraire les mettre en valeur
- envisager le site comme un observatoire populaire de la biodiversité, tel que l'avait écrit le journaliste Fabrice Nicolino, pour les générations actuelles et à venir.
- transférer le budget de comblement (14 millions) pour entretenir et aménager les liaisons avec les différents parcs voisins situés sur le coteau de l'est parisien, en cohérence avec les autres collectivités impliquées sur le territoire
- aménager les contours pour permettre aux franciliens de profiter des facettes du site, en pensant à son devenir, sur le long terme, dans un contexte d'économie budgétaire

Nous ne pouvons plus nous permettre de détruire notre environnement et de reporter l'impact de nos décisions sur les générations futures. Dès aujourd'hui, les choix d'aménagement des élus doivent pouvoir concilier le sauvage et l'urbain sur le long terme, indépendamment des enjeux électoraux. Il en va de notre devenir à tous.

S'il est réellement pensé en accord avec la nature, ce projet peut être l'une des réalisations les plus marquantes pour la Seine-Saint-Denis et l'Ile-de-France, loin devant les infrastructures des J.O. Il est encore temps de changer de scénario pour la Forêt de la Corniche des Forts. Tokyo, Rio, Singapour ou Toronto préservent et valorisent leurs forêts urbaines, faisons de même!

## Signatures

Gilles Clément (Ecrivain, paysagiste, jardinier)

Chris Younès (Philosophe)

Pierre Rabhi (Paysan, agroécologiste, écrivain)

Thierry Paquot (Philosophe)

Chilpéric de Boiscuillé (Fondateur de l'Ecole nationale supérieure de la nature et du paysage de Blois)

Fabrice Nicolino (Journaliste environnement)

Alexis Tricoire (Designer végétal)

Patrick Bouchain (Architecte)

Frédéric Pautz (Directeur des Jardins Botanique du Grand Nancy)

Marc Jeanson (Botaniste au Muséum national d'Histoire naturelle)

Damien Deville (Agroécologue et anthropologue de la nature)

Daniel Otero Peña (Architecte)

Yann Monel (Photographe jardinier)

Julie Martineau (Enseignante et architecte du paysage)

Andréïna De Bei (Rédactrice en chef photo)

Pierre Spielewoy (Juriste et chercheur en droit de l'environnement)

Baptiste Lanaspeze (Editeur, éditions Wildproject)

Jean-Philippe Teyssier (Architecte – paysagiste, co-rédacteur en chef)

Nicolas Deshais-Fernandez (Paysagiste dplg et Botaniste)

Frédérique Basset (Journaliste environnement)

Pascale d'Erm (Journaliste, auteure et réalisatrice française, spécialisée dans les questions de nature et d'environnement)

Le Centre Jean-Marie Pelt

Florent Morisseau (Paysagiste concepteur, enseignant)

Julien Daniel (Photographe)

Marc Huret (Urbaniste)

Rodolphe Raggucia (Paysagiste Dplg)

Julie Lefebvre (Responsable médias, Amis de la Corniche des Forts)

Sara Kamalvand (Architecte, enseignante)

Khristian Ceballos (Architecte, enseignant)

Loïc Wibaux (Reporter)

David Bismuth (Responsable Ornithomédia.com, Amis de la Corniche des Forts)

Pierre Mathon (Ex Conseiller Régional, Amis de la Corniche des Forts)

Hélène Zanier (Bagnolet en Vert, Amis de la Corniche des Forts)

Claire Harsany (Conseillère coopération internationale)

Coline Promeyrat (Conteuse-auteur, Amis de la Corniche des Forts)

Carole Lefrançois (Journaliste)

Jean-Pierre Van Wambeke (Architecte)

Pascal Mage (membre de la Fédération des Murs à Pêches, membre de la Coordination de Préservation des Espaces Verts et Publics en Ile-de-France)

Yves Buisson (Administrateur, membre de la Coordination de Préservation des Espaces Verts et Publics en Ile-de-France)

Ginette le Maitre terrain d'aventure de Montreuil, membre de la Coordination de Préservation des Espaces Verts et Publics en Ile-de-France

Le collectif citoyen " notre parc n'est pas à vendre "- Parc Georges-Valbon de La Courneuve (membre de la Coordination de Préservation des Espaces Verts et Publics en Ile-de-France)

Alain Boucher (Association Bondy Ecologie)

Jean-Claude Ruffier (Association "Orly Thiais Grignon", membre de la Coordination de Préservation des Espaces Verts et Publics en Ile-de-France)

Sophie Guillemain (AGIV, Gentilly, membre de la Coordination de Préservation des Espaces Verts et Publics en Ile-de-France)